

COMPTE-RENDU

Elancourt, mercredi 20 octobre 2021

Ordre du jour :

- I. Bilan moral**
- II. Rapport du Secrétaire**
- III. Rapport du Trésorier**
- IV. Bilan technique**
- V. Sorties 2020-2021**
- VI. Prévision sorties 2021-2022**
- VII. Election du bureau**

ASSEMBLEE GENERALE DE LA SECTION PLONGEE SOUS-MARINE

20 octobre 2021

Présents ou représentés	Yves Caudroy, Denis Dupré, Jean-Pierre Flament, Christine Jamain, Yannick Jamain, Bruno Magron, Brigitte Magron, Francis Magron, Serge Plouzennec, Christine Plouzennec, Elyn Plouzennec, Michel Py, Laurence Py, Nicolas Raibaut, Sophie Sudja
-------------------------	---

Cette assemblée réunissant 15 membres sur les 18 inscrits 2020-2021, le quorum est atteint (minimum requis 30%).

I. Bilan moral

- Locations immobilières :
 - créneau Fosse UCPA : le contrat de location a été renouvelé
 - prix reste à 141 € (*10 séances) pour 2021-2022
 - en raison de la crise sanitaire, seulement 1 séance a pu être faite en 2020-2021. Cela a donné lieu à un avoir de 1128 €.
 - présentation du pass sanitaire exigée à l'entrée
- Conventions :
 - convention GPA13 :
 - compte-tenu de la crise sanitaire et de l'arrêt des entraînements fosse et piscine, la convention GPA13 2020-2021, initialement prévue à 400€, n'est finalement pas entrée en vigueur.
 - pour 2021-2022 : remise en place de la convention, avec le montant de 400€ qui aurait dû être appliqué à la saison précédente.
 - convention AQA :
 - la convention AQA n'avait pas été reconduite en 2020-2021, en raison de l'arrêt des entraînements piscine.
 - pour 2021-2022 : convention à mettre en place. 300 € ?
- Entraînements piscine :
 - très peu de séances en 2020/2021, reprise à la rentrée 2021/2022.
 - avec le club AQA :
 - tous les mardis, de 21h00 à 22h30, à la piscine du SIVOM de Montfort L'Amaury (place de Nickenich), sauf jours fériés et congés scolaires.
 - accès aux étangs de Hollande (nage)
 - ou avec le GPA13 :
 - tous les mardis :
 - cours théoriques et entraînements PMT + bloc,
 - de 21h00 à 22h30,
 - à la piscine de la butte aux cailles (5 place Paul Verlaine, Paris 13)
 - tous les jeudis :
 - nage, monopalme et apnée,
 - de 21h00 à 22h30,
 - à la piscine du château des rentiers (184 rue du château des rentiers, Paris 13)
 - sauf jours fériés et congés scolaires.

ASSEMBLEE GENERALE DE LA SECTION PLONGEE SOUS-MARINE

20 octobre 2021

- Pour les membres participant aux entraînements GPA13 : s'inscrire aussi sur le site web du GPA13 afin d'être dans la mailing list, pour être informé des éventuels changements de programme (fermeture piscine, ...)

Rappel : la section ne propose pas de subvention pour aller s'entraîner dans d'autres clubs. Il est cependant possible de demander au CSE une subvention pour des activités piscine, certaines d'entre elles acceptant la nage avec palmes.

- Entraînements fosse 20 m (Villeneuve la Garenne) : le deuxième jeudi de chaque mois (du 9 sep 2021 au 9 juin 2022 inclus) :
 - o **horaire : 22h00 – 23h00 :**
 - 09/09/2021 à 22:00
 - 14/10/2021 à 22:00
 - 11/11/2021 à 22:00
 - 09/12/2021 à 22:00
 - 13/01/2022 à 22:00
 - 10/02/2022 à 22:00
 - 10/03/2022 à 22:00
 - 14/04/2022 à 22:00
 - 12/05/2022 à 22:00
 - 09/06/2022 à 22:00
- ASTAS :
 - o La cotisation ASTAS est séparée de l'inscription depuis la saison 2010-2011.
Elle passe au montant de 10 € pour 2022.
 - o assurance : à partir de septembre 2021, prélèvement de 1,5% du coût global d'une sortie pour financer la cotisation
 - o Forum ASTAS :
 - Encore annulé cette année en raison de la crise sanitaire

ASSEMBLEE GENERALE DE LA SECTION PLONGEE SOUS-MARINE

20 octobre 2021

- Activité Comité Ile-de-France
 - o journée des moniteurs : 2 octobre 2021, aucun participant
 - programme :

Interventions du matin

1/ Plongée en temps de la Covid

*Bernard Pillet, Président commission médicale régionale
Jacques Piquet, Médecin fédéral régional, Référent Handisub*

2/ Cours apnée chez les handisub

Jacques Piquet, Médecin fédéral régional, Référent Handisub

3/L'apnée, des outils au service de toutes les pratiques sportives

*Sylvie Sicre- Bellage, Présidente commission apnée régionale
Sylvie Gilson, Championne du monde 2021 statique
Laurent De Beaucaron, Vice- champion de France statique, entraîneur*

Interventions de l'après-midi

4/Responsabilité des encadrants

Marie-Sophie Delavenne-Tissier, Présidente commission juridique régionale

5/ Brevet professionnel au Creps de Chatenay-Malabry

*Jérôme Hladky, Conseiller technique sportif national
Yann Callanquin, Coordinateur du brevet professionnel plongée*

6/ Sport et éthique

Jérôme Hladky, Conseiller technique sportif national

- o journée des présidents, secrétaires et trésoriers : prévue 6 novembre 2021
 - programme :

Interventions du matin

1/ Salon de la plongée édition 2022

Présenté par Hélène de Tayrac, Présidente HP Communication

2/ Subventions : présentation des dispositifs nationaux et régionaux

Présenté par Jérôme Hladky, CTS-N

3/ Responsabilité des présidents de club face au Covid

Présenté par Marie-Sophie Delavenne-Tissier, présidente de la commission juridique régionale

Interventions de l'après- midi

4/ Sport et éthique : nouvelles dispositions pour le sport

Présenté par Jérôme Hladky, CTS-N

5/ Base de Beaumont : état d'avancement, passage de brevets et démarche d'inscription

Présenté par Francis Merlo, président FFESSM IDF et Natacha, secrétariat FFESSM IDF

6/ Devoir et obligation d'une association

Présenté par Patrick Lamerat, secrétaire de la FFESSM IDF

7/ Constitution d'un budget d'association

Présenté par Alain Lamerat, trésorier de la FFESSM IDF

ASSEMBLEE GENERALE DE LA SECTION PLONGEE SOUS-MARINE

20 octobre 2021

- Dossier d'inscription :
 - o saison 2021/2022 : pour ceux qui étaient déjà inscrits en 2020/2021 : adhésion section à 0€ (seules licence et assurance sont à régler)
 - o tarifs licence et assurance inchangés
 - o évolution pour prise en compte de la vérification de l'honorabilité des dirigeants et encadrants (voir § « Dispositions réglementaires »)
 - o Rappel : depuis 2020/2021 :
 - regroupement du paiement cotisation section + licence + assurance
 - privilégier le paiement par virement sur le compte de la section (+ envoi du dossier scanné)
 - par contre, la cotisation ASTAS reste obligatoirement sous forme de chèque séparé

- Dispositions réglementaires :
 - o EPI :
 - inventaire fait en 2018
 - préparation d'une fiche de suivi (à mettre en place)
 - o vérification de l'honorabilité des dirigeants et encadrants (nouveau 2021/2022)
 - les dirigeants (président, trésorier, secrétaire) et encadrants (P4-GP, E1 et plus) sont soumis au "contrôle d'honorabilité". En cas de refus, le licencié n'est pas autorisé à encadrer et son refus figure sur sa fiche info licencié.
 - cette mesure est mise en place par le Ministère des Sports.
 - plus d'informations ici :
<https://ffessm.fr/uploads/media/docs/0001/07/9c05fbcbeba5417b0d0c04f86565116933ac408a.pdf>

- Organisation
 - o mise en place drive partagé pour :
 - organisation des sorties (inauguré pour Marseille en sept 2021)
 - espace encadrants
 - espace participants
 - suivi des membres

- Site web section plongée :
 - o Rappel : site du CSE DMS Fr Nungesser : <http://www.ce-thales-nungesser.com> :
 - votre identifiant est votre matricule (généralement en six chiffres).
 - votre mot de passe initial est composé du matricule suivi de l'initiale de votre premier prénom en minuscule (vous êtes invités à modifier ce mot de passe initial en allant dans la rubrique "mon compte")
 - o Notre section est accessible via le lien « [Sports > Sections sportives > Nature > Plongée sous-marine](#) »
 - o Le site internet (<http://grenouillards.free.fr>) a été remanié en décembre 2019. Il est désormais sous Wordpress ce qui permet une administration plus aisée.
 - o Il est à jour avec les inscriptions 2021/2022.

ASSEMBLEE GENERALE DE LA SECTION PLONGEE SOUS-MARINE

20 octobre 2021

- FISMY
 - Aucune nouvelle de la 21ème édition qui aurait dû se tenir en 2021.
- Matériel :
 - 4 réépreuves faites en 2021.
 - 6 blocs actifs, 9 dormants.
- Revues :
 - Il reste en circulation Subaqua et « Plongez ! » (après la disparition de la revue Octopus)
- Approbation du montant des cotisations :
 - La section plongée compte 18 membres pour la saison 2020-2021.
 - Le bureau de la section propose pour cette saison (2021-2022) de maintenir les inscriptions à :
 - Personnels THALES (DMS Fr ou assimilés), ou conjoint / concubin, ou enfant à charge : 30 €
 - Extérieurs : 80 €
 - Gratuité pour ceux qui avaient réglé leur cotisation 2020-2021
 - Conformément au règlement intérieur ASTAS (article 8), l'approbation du montant des cotisations est soumise au vote de l'AG.
 - Vote :
 - POUR : unanimité des présents et représentés
 - CONTRE : néant
 - ABSTENTION : néant
- Désignation des Grands Electeurs représentant la section auprès de l'ASTAS :
 - Compte tenu de ses effectifs (article 3 du règlement intérieur ASTAS), la section doit désigner 1 titulaire + 1 suppléant.
 - Proposition :
 - titulaire : Serge Plouzenec
 - suppléant : Nicolas Raibaut
 - Vote :
 - POUR : unanimité des présents et représentés
 - CONTRE : néant
 - ABSTENTION : néant

ASSEMBLEE GENERALE DE LA SECTION PLONGEE SOUS-MARINE

20 octobre 2021

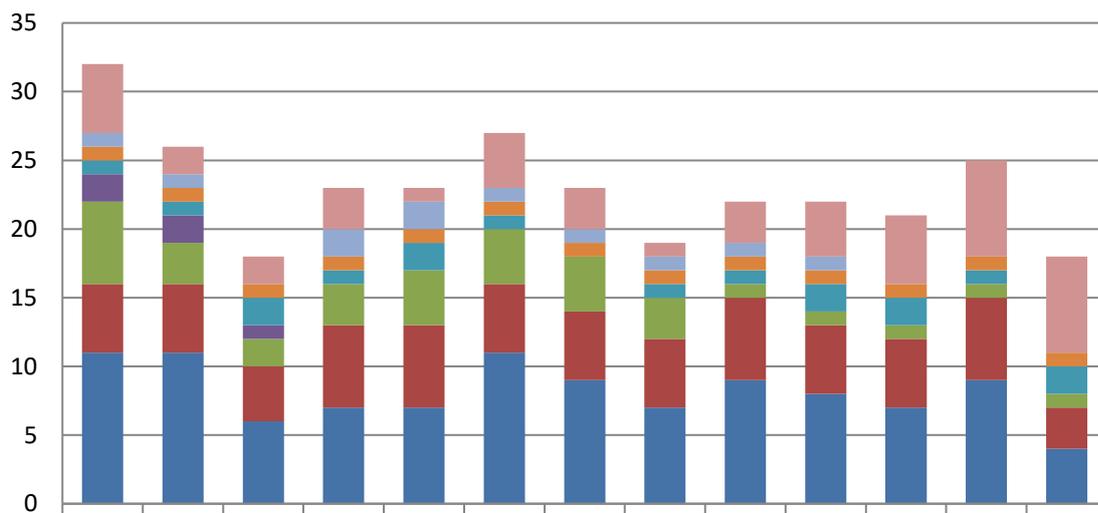
II. Secrétariat

Rapport du secrétaire

Saison 2020-2021 : 18 inscrits à la section :

		2021	variation 2021/2020	variation 2020/2019
DMS	ouvrants droit	4	-5	+2
	conjoints	3	-3	+1
	enfants	1	=	=
Retraités DMS		2	+1	-1
Extérieurs	TAES	1	=	=
	LAS	0	=	=
	autres	7	=	+2
Total		18	25	21

Evolution des effectifs



	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Extérieur	5	2	2	3	1	4	3	1	3	4	5	7	7
Extérieur LAS	1	1	0	2	2	1	1	1	1	1	0	0	0
Extérieur TAES	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Retraité DMS	1	1	2	1	2	1	0	1	1	2	2	1	2
Ouvrant-droit TR6	2	2	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Enfant	6	3	2	3	4	4	4	3	1	1	1	1	1
Conjoint	5	5	4	6	6	5	5	5	6	5	5	6	3
ouvrant-droit	11	11	6	7	7	11	9	7	9	8	7	9	4

ASSEMBLEE GENERALE DE LA SECTION PLONGEE SOUS-MARINE

20 octobre 2021

Participation aux sorties

- Porquerolles du 10 au 14 septembre (8 plongées)

Nom	Prénom	Plongeur	Subventionné	Porquerolles septembre
Lanciau	Brigitte	Oui	Non	X
Dupré	Denis	Oui	Non	X
Magron	Brigitte	Oui	Non	X
Magron	Bruno	Oui	Non	X
Magron	Francis	Oui	Non	X
Plouzenneq	Christine	Oui	Oui	X
Plouzenneq	Serge	Oui	Oui	X
Py	Laurence	Non	Non	X
Py	Michel	Oui	Non	X
Raibaut	Nicolas	Oui	Oui	X
Sudja	Sophie	Non	Non	X
Villain	Arnaud	Oui	Non	X
Total	12	10	3	12

III. Rapport du trésorier

Le détail du bilan financier de l'exercice 2020 figure en annexe, à la fin du présent chapitre. Pour rappel, le bilan de l'année 2020 s'était conclu avec un résultat positif de 257 € et 710.10€ de provisions de charges (300 € de convention avec AQA et 410.10€ de chèque non encaissé pour la sortie Marseille 2020).

1. Les recettes

Les recettes du club sont assurées par les cotisations des adhérents et la subvention ASTAS.

- **Cotisations et licences**

Pour la saison 2020-2021, la section PLONGÉE compte **18 adhérents** dont 9 licenciés adultes (contre 25 adhérents en 2020).

Les 18 adhérents sont :

- 8 salariés TSA et ayants droit,
- 2 retraités TSA, et 1 retraité LAS,
- 1 TAES,
- 7 extérieurs.

Les cotisations ont généré une recette de **420 €** (pas de convention avec le club GPA13 cette saison).

- **Subvention ASTAS**

Le budget initial demandé a été de 5885 €, la subvention ASTAS 2021 votée est de **5735 €** dont 1080 € pour le début de la saison 2021-2022 (subvention 2020 votée : 5405 €)

Nota : du fait de la situation sanitaire en 2021, les cotisations 2020-2021 seront reportées pour la saison 2021-2022.

ASSEMBLEE GENERALE DE LA SECTION PLONGEE SOUS-MARINE

20 octobre 2021

2. Les dépenses

Les dépenses du club sont ventilées comme suit :

- **Location fosse**

Pour la saison 2021, la location de la fosse est de 141 € la séance (prix inchangé) ; à raison d'une fosse par mois, excepté en mai soit pour 9 séances **1269 €**.

Du fait du confinement et de la fermeture des bassins seule 1 séance a été consommée, un avoir de l'UCPA de 1128 € nous a été accordé.

- **Location immobilière**

La convention 2020-2021 avec le club AQA de Montfort n'a pas été renouvelée du fait du confinement et de la fermeture des piscines. La convention 2021-2022, qui est au budget 2021, est renouvelée.

- **Affiliation et assurances**

Affiliation Nationale et Régionale : **11 €**

Affiliation au CODEP : **0 €**

Assurance Dirigeant : **113.08 €**

- **Sorties**

2 sorties était au budget, 1 seule a été réalisée en septembre.

➤ Porquerolles du 12 au 16 septembre sur 4 jours :

- 12 participants dont 10 plongeurs, 8 plongées.

- Montant de la sortie :

- Hébergement / repas : 4200 €

- Plongées : 2720 €

- Transport (TGV + taxi + navette) : 1119 €

- Coût ASTAS estimé au budget : 2448 € pour 14 participants (dont 8 subventionnés)

- Coût ASTAS réalisé **1168 €** (pour 3 subventionnés)

- **Frais de fonctionnement**

L'abonnement de 2 ans à la revue Plongez ! a été payé la saison passée

- **Matériels et entretiens**

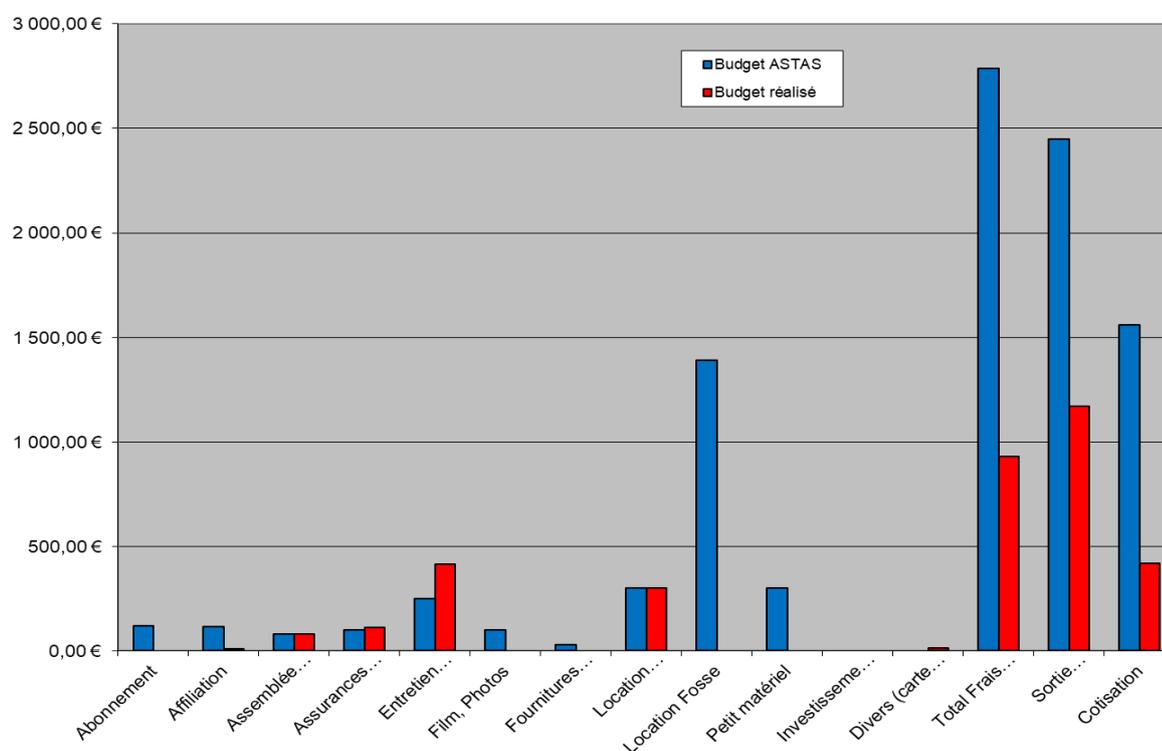
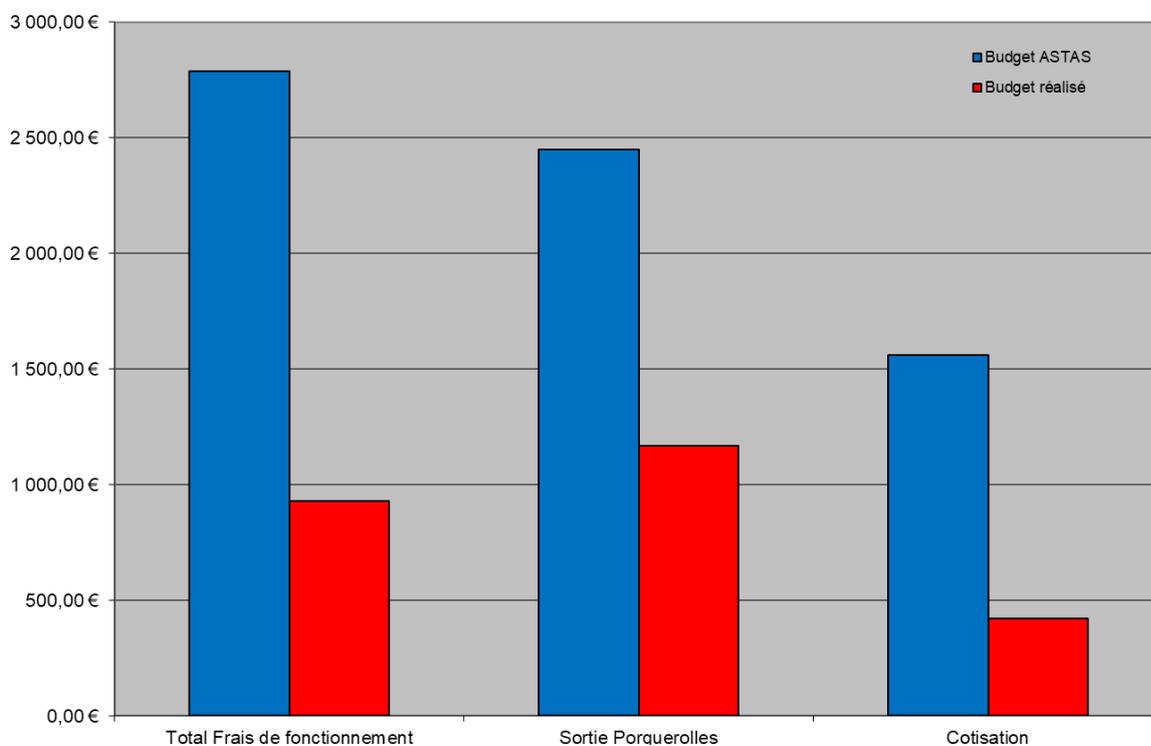
Réépreuve de 4 blocs avec changement de 2 robinetteries coût : **413.11€**

ASSEMBLEE GENERALE DE LA SECTION PLONGEE SOUS-MARINE

20 octobre 2021

3. Répartition des frais

Plongée Sous-Marine 2021



ASSEMBLEE GENERALE DE LA SECTION PLONGEE SOUS-MARINE

20 octobre 2021

4. Bilan prévisionnel comptable 2021 au 20 octobre 2021

	Année	2021		Résultat année précédente	257,00 €
	Mois	Totaux		Avance	2 000,00 €
	Section	Section PLONGÉE		1er trimestre	3 478,00 €
				2e trimestre	
		Budget voté	5 735,00 €	3e trimestre	
		Complément		4e trimestre	
		Complément autre		Total	5 735,00 €

Relevé mensuel

Codes	Sessions portefeuilles	Dépenses	Rentrées	Coût ASTAS	
618100	Abonnement aux revues et documentations	- €	- €	- €	
611000	Activité	12,00 €	- €	12,00 €	
618300	Affiliation (Fédération ou ligues)	11,00 €	- €	11,00 €	
625250	Assemblée générale	80,00 €	- €	80,00 €	
616000	Assurances spécifiques (Matériel ou personnes)	361,08 €	248,00 €	113,08 €	
625400	Boissons / Fruits	- €	- €	- €	
706100	Cotisation à la Section	- €	420,00 €	- 420,00 €	
618200	Cotisation à l'ASTAS	15,00 €	15,00 €	- €	
623403	Coupes & Médailles	- €	- €	- €	
611200	Engagement sportifs (inscriptions)	- €	- €	- €	
615200	Entretien matériels	413,11 €	- €	413,11 €	
615100	Entretien Vêtements	- €	- €	- €	
606200	Equipement	- €	- €	- €	
623300	Expositions Animations, Prestations, Manifestations	- €	- €	- €	
606750	Film, Photos	- €	- €	- €	
606400	Fournitures de bureau	- €	- €	- €	
622600	Honoraires des professeurs	- €	- €	- €	
602006	Investissement de matériel	- €	- €	- €	
611300	Licences	350,92 €	350,93 €	- 0,01 €	
613000	Location immobilière	300,00 €	- €	300,00 €	
613500	Location Matériel	- €	- €	- €	
623404	Lots et récompenses (exceptionnel)	- €	- €	- €	
606700	Petit matériel	- €	- €	- €	
611100	Sortie Porquerolles	7 828,00 €	6 659,36 €	1 168,64 €	
611100	Sortie 2	- €	- €	- €	
611100	Sortie 3	- €	- €	- €	
611100	Sortie 4	- €	- €	- €	
611100	Sortie 5	- €	- €	- €	
611100	Sortie 6	- €	- €	- €	
618500	Stages ou formation	- €	- €	- €	
611400	Toumoi	- €	- €	- €	
623402	Frais divers	- €	- €	- €	
		- €	- €	- €	
	Totaux	9 371,11 €	7 693,29 €	1 677,82 €	
				Reste à percevoir	- €
				Solde exercice en cours	4 057,18 €

ASSEMBLEE GENERALE DE LA SECTION PLONGEE SOUS-MARINE

20 octobre 2021

- **Soit un solde prévisionnel au 20 octobre 2021 de 4057,18 €**
- Quitus sur le bilan financier à la date de l'AG :
 - POUR : unanimité des présents et représentés
 - CONTRE : néant
 - ABSTENTION : néant

IV. Bilan technique

- Passages de niveaux :
 - ◆ Néant
- Serge assure le rôle de DP lors de nos sorties.
- Entraînements Fosse
 - D. Cormerais s'occupe du recensement des participants aux entraînements fosse.
 - les inscriptions se font au plus tard le mardi midi, la liste des inscrits Grenouillards étant ensuite transmise aux encadrants du GPA13 (Thierry, qui a repris la Direction Technique du GPA13, et Philippe).

V. Sorties 2020-2021

- Porquerolles du 16 au 20 septembre sur 4 jours :
 - 12 participants dont 10 plongeurs, 8 plongées.

Voir détails dans le rapport financier.

VI. Prévision de sorties 2021-2022

Propositions faites en séance :

- Croisière Oceanos Egypte DSE (Daedalus Sattaya Elphinstone) du 27/11 au 04/12, 12350 € + vol AirMaster 600 €
- Philippines : Malapascua, Moalboal

ASSEMBLEE GENERALE DE LA SECTION PLONGEE SOUS-MARINE

20 octobre 2021

VII. Election du bureau 2021-2022

Sont élues les personnes suivantes :

Président :	Nicolas RAIBAUT
Trésorier :	Francis MAGRON
Secrétaire :	Michel PY
Responsable matériel :	Jean-Jacques GOGUILLON adjoint Jean-Pierre FLAMENT
Organisation fosses :	Didier CORMERAIS
Correspondant LAS :	Didier CORMERAIS
Revue et documentation :	Nicolas RAIBAUT

- Vote :
 - POUR : unanimité des présents et représentés
 - CONTRE : néant
 - ABSTENTION : néant

Le pot traditionnel clôture cette AG ... ☺